

Janvier 2026



DOSSIER

Le recensement de la population commence le 15 janvier

p.14

ACTUS page 8

La Poste évolue à Mandres-les-Roses

ZOOM page 10

Le Conseil municipal harmonise certains noms de rues et de chemins



MANDRES
LES ROSES

www.mandreslesroses.fr

Sommaire



Mentions légales

Hôtel de ville :
4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses
Tél : 01 45 98 88 34
communication@mandreslesroses.fr

Horaires d'ouverture
de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi :
8h45-12h et 14h-17h30
Le deuxième samedi
du mois : 8h45-12h

Directeur de publication :
Yves THOREAU
Rédaction : Service
communication
Photographies :
Service communication
de Mandres-les-Roses /
Philippe Dureuil /
AFCM (Association Foto
Contraste de Mandres) /
Freepik

Conception graphique
et impression :
Desbouis Grésil
10-12 rue Mercure
91230 Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66

Distribution : France Prospectus
Tél. : 09 70 70 93 25

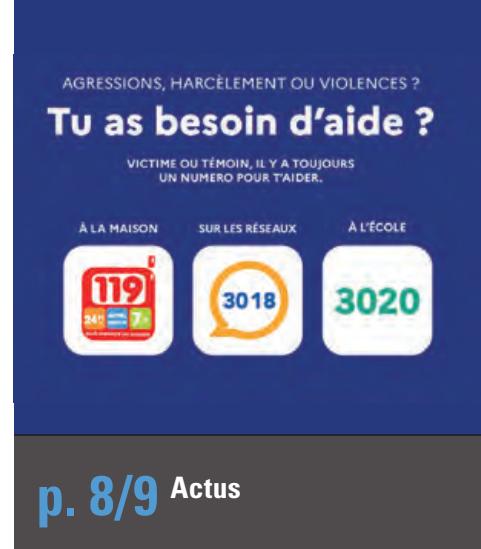
Tirage : 2210 exemplaires
Dépôt légal : 10757P
ISSN : 2968-9988



Retour en images 4

Actualités 8

Zoom 10



Séniors	12
Événements	13
Dossier	14
Travaux	16
Commerces	18
Associations	19
Bibliothèque	22
Patrimoine	23
Conseil municipal	24
Tribunes	25
Etat civil	26
Agenda	27



ÉLECTIONS MUNICIPALES Mars 2026

Le Code électoral et les lois du 11 mars 1988, du 15 janvier 1990 et du 29 janvier 1993 encadrent de manière très stricte l'expression des candidats aux élections au cours des six mois précédant le scrutin.

Dans le respect du débat démocratique et dans un souci d'équité entre tous les candidats aux élections municipales de mars 2026, Yves THOREAU, Maire de Mandres-les-Roses a décidé de suspendre la publication de son édito, afin d'éviter toute interprétation tendancieuse.



TEMPS FORTS DE L'AGENDA DU MAIRE

Mercredi 1^{er} Octobre

- Comité syndical du SIVOM

Jeudi 2 Octobre

- Réunion d'information « Rentrée Scolaire » à la préfecture du Val-de-Marne

Lundi 6 Octobre

- Conseil d'administration du SIGEIF

Mercredi 8 Octobre

- Conseil du Territoire Grand Paris Sud Est Avenir

Lundi 13 Octobre

- Réunion Partenariale avec la Police Nationale

Mercredi 15 Octobre

- Conseil de la Métropole du Grand Paris

Jeudi 6 Novembre

- Assises Métropolitaines des Centres Villes

Vendredi 14 Novembre

- Visite du nouvel évêque du diocèse

Vendredi 21 Novembre

- Commission Bio-diversité de la Métropole du Grand Paris

Lundi 24 Novembre

- Remise des Prix aux lauréats de l'entreprise sociale et solidaire dans le cadre du Plan Alimentaire Territoriale de Grand Paris sud est avenir

Mardi 2 Décembre

- Conseil des Maires

Vendredi 5 décembre

- Remise des diplômes des collégiens de Simone Veil

Lundi 8 Décembre

- Commission Financière de Grand Paris sud est avenir

Vendredi 12 Décembre

- Conseil de la Métropole du Grand Paris





+ **Scanner le
Qr Code** pour
plus de photos



Retour en images

Saison Culturelle & Vie Locale

PÉPITES EN PAYSAGES

Samedi 27 septembre – Parc Beauséjour

Le festival **Pépites en paysages** a fait son grand retour à Mandres-les-Roses. Cette année, c'est la Compagnie Bruitquicourt qui a présenté une version originale d'Hamlet, condensée en « presque » 30 minutes.

Un pari audacieux relevé avec brio !

Grâce à une mise en scène rythmée, pleine d'humour et de clins d'œil décalés, les comédiens ont revisité le chef-d'œuvre de Shakespeare avec la participation enthousiaste du public.



OCRE – UN SPECTACLE CIRCASSIEN

**Samedi 27 septembre –
Salle d'Orléans**

Un spectacle où les mots se transforment en sons et les objets deviennent de véritables instruments. Les deux personnages vivent et communiquent sans parole, mais toujours en musique. Un moment époustouflant mêlant cirque, théâtre et musique, qui a captivé le public grâce à ses différentes acrobaties sur la batterie.





OCTOBRE ROSE

Dimanche 12 octobre – Salle d'Orléans

À l'occasion d'Octobre Rose, la commune et les associations mandrionnes se sont mobilisées afin de soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Les Mandrions se sont réunis pour participer à la Marche Rose, organisée par l'association Tonus Gym. Les autres associations ont proposé diverses animations, notamment la vente d'objets aux couleurs d'Octobre Rose et un stand photo. Le TCFM a également ouvert les terrains de padel au public.

Grâce à la générosité des participants, **plus de 900 €** ont été récoltés au profit de la Ligue contre le cancer 94.

La Municipalité remercie l'ensemble des participants ainsi que les associations engagées dans cette action solidaire.



Jean-Claude ANGLO - conseiller municipal



CONCERT DE L'HARMONIE DE CHAMBRE DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

Mardi 25 novembre – Salle d'Orléans

L'harmonie de chambre de la Musique des Gardiens de la paix est venue jouer devant les élèves du collège Simone-Veil. Cet événement avait pour objectif de sensibiliser les élèves aux valeurs de la République à travers la musique et de leur présenter le métier de musicien au sein de la Préfecture de Police.

L'orchestre a ensuite décidé de s'ouvrir au grand public le soir-même.

Cet ensemble de musiciens renommé a parcouru les époques en interprétant un répertoire mêlant musiques contemporaines et grands classiques du cinéma.





INAUGURATION DE LA FERME DE MONSIEUR Mercredi 26 novembre – Salle d'Orléans

Les travaux de rénovation de la Ferme de Monsieur sont maintenant terminés. En partenariat avec la Fondation du Patrimoine et la Mission Bern, la commune a remercié toutes les personnes ayant contribué à cette restauration.

Pour l'occasion, deux plaques ont été apposées sur le pigeonnier afin de mettre en valeur les entités ayant subventionné le projet, ainsi que les donateurs mandriens.



Enfance

SPECTACLE « LA MALLE AUX HISTOIRES » Mercredi 8 octobre – Salle de la Bergerie

Une conteuse et un musicien sont venus partager avec les enfants des contes d'Afrique. Ils ont transporté le public à travers les rythmes, les histoires et les danses traditionnelles du continent.



Séniors

REMISE DES COFFRETS GOURMANDS Lundi 1^{er} et mardi 2 décembre – Salle de la Bergerie

Les habitants âgés de plus de 70 ans ont été invités à venir retirer leur colis gourmand offert par le CCAS. Au total, 320 colis ont été distribués. Composé de produits du terroir et accompagné de deux bouteilles de vin, ce colis offre de belles saveurs à déguster en cette fin d'année.





Commémorations

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Mardi 11 novembre – Monument aux morts



Vous étiez nombreux, aux côtés des élus, à participer à la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918, qui a mis fin à la Première Guerre mondiale.

À cette occasion, un olivier a été planté par les membres du Conseil municipal à l'entrée du cimetière, en signe de paix et de mémoire.

La cérémonie devant le Monument aux Morts a été accompagnée par les chants du Chœur Polyvoce, ainsi que par les élèves du collège Simone-Veil, qui ont rendu hommage aux Mandriens morts pour la France. Les pompiers de Villecresnes et la Police intercommunale étaient également présents.

La commémoration s'est conclue par un pot de l'amitié dans la salle de la Bergerie.



HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE PENDANT LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DU MAROC ET DE LA TUNISIE

Vendredi 5 décembre – Monument aux morts

La cérémonie du vendredi 5 décembre a réuni les élus, les anciens combattants et les habitants de Mandres-les-Roses pour rendre hommage aux victimes de la guerre d'Algérie ainsi qu'aux combats menés au Maroc et en Tunisie.

À cette occasion, l'Association des Anciens Combattants a tenu à saluer la mémoire de Charles Shay. Ce vétéran américain, accueilli dans notre commune il y a quelques années, avait débarqué le 6 juin 1944 à l'âge de 19 ans et participé à la libération de la France.



2026

ÉLECTIONS MUNICIPALES

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026

Les élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Les listes électorales utilisées pour ce scrutin sont extraites du répertoire électoral unique (REU) tenu par l'INSEE.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les citoyens ont jusqu'au sixième vendredi précédent le scrutin pour effectuer une demande d'inscription en mairie. Pour les élections municipales de 2026, la date limite d'inscription est fixée au **6 février 2026 (en ligne jusqu'au 4 février)**.

Si vous avez déménagé, même au sein de la commune, vous devez vous réinscrire sur les listes électorales. Cela peut se faire en ligne sur le site www.service-public.fr ou au service Élections de Mandres-les-Roses: elections@mandreslesroses.fr



LA POSTE CHANGE D'ADRESSE À MANDRES-LES-ROSES

Depuis le 29 novembre, vous pouvez retrouver les services essentiels de La Poste au sein de **la Poste Relais La Taverne**, située 10 rue de Brie.

La Poste Relais La Taverne accueille le public du lundi au samedi, de 7h à 11h et de 15h à 21h.

Les principaux produits et services de La Poste y sont proposés, notamment :

- la vente de produits et services courrier-colis,
- le retrait de courrier et de colis,
- le dépôt de lettres, de petits objets, ainsi que des envois Colissimo et Chronopost.

Les heures limites de dépôt sont fixées à 15h du lundi au vendredi et à 11h le samedi.

En complément de La Poste Relais, le bureau de poste de Villecresnes, situé au 27 rue de Cercay, vous accueille du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, ainsi que le samedi de 9 h à 12 h.

Deux distributeurs automatiques de billets restent accessibles en centre-ville au 2 rue du Général Leclerc et 2 rue François Coppée.



VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DEVIENNENT PLUS SIMPLES

Vous rencontrez des difficultés dans vos démarches administratives et ne savez pas par où commencer ?

La Maison France Services vous accueille pour vous informer, vous guider et vous aider à réaliser vos démarches en ligne ou sur papier, en toute confidentialité.

Horaires d'accueil :

- Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00
- Vendredi : 13h30 - 17h00

Accompagnement proposé sur les sites suivants : CAF, impôts, Sécurité sociale (Ameli), retraites, France Titres (ANTS), France Travail, France Rénov, MSA, Chèque énergie, Urssaf et La Poste.

Aide supplémentaire :

- Crédit d'une adresse mail
- Crédit d'un compte en ligne sur les sites partenaires
- Scan et transmission de documents par voie dématérialisée ou postale

Un accompagnement personnalisé, adapté à vos besoins, pour faciliter toutes vos démarches !

Maison France Services

1 rue de la Fontaine – 94440 Santeny
Tél. : 01 56 32 32 32

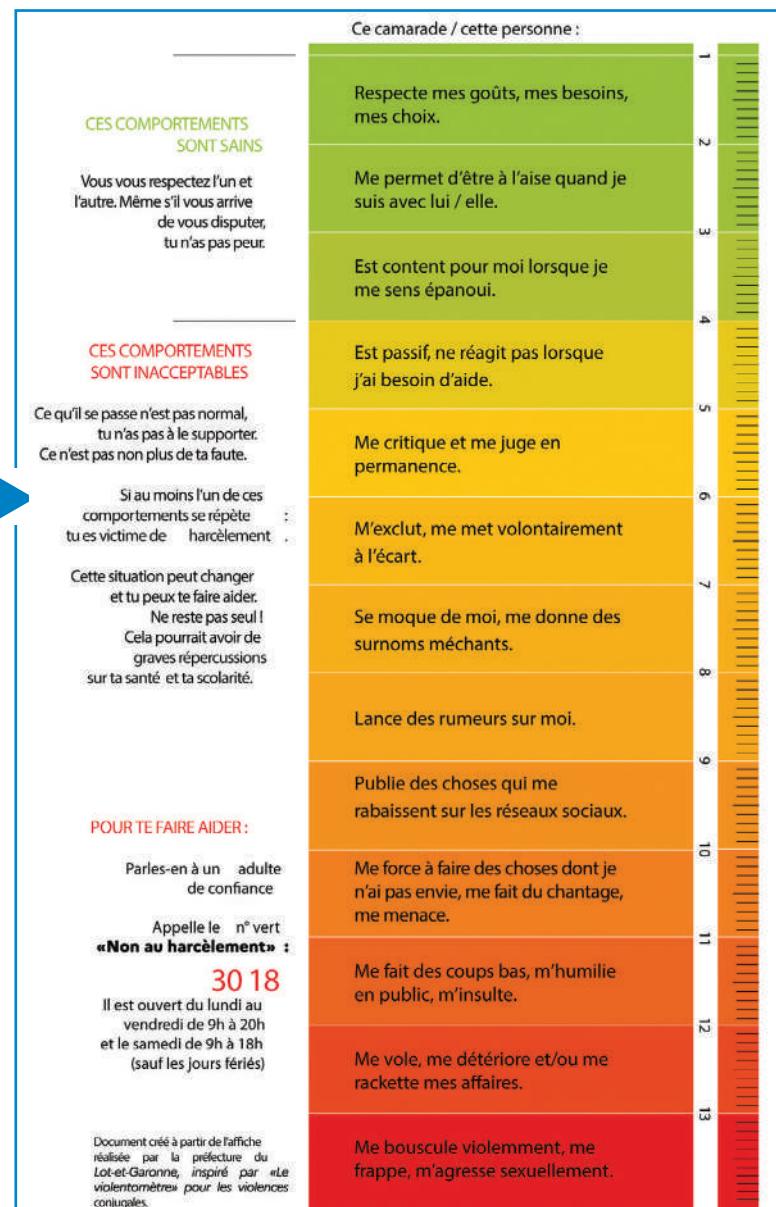
HARCÈLEMENT ET CYBERHARCÈLEMENT

Le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement sont des violences répétées qui peuvent toucher n'importe quel élève. Ils prennent différentes formes : insultes, moqueries, humiliations, coups, isolement ou encore messages et publications en ligne visant à intimider ou dénigrer.

Le cyberharcèlement suit la victime partout : sur les réseaux sociaux, par SMS ou messageries. Les insultes, rumeurs, photos compromettantes ou usurpations d'identité rendent souvent la situation invisible mais tout aussi douloureuse.

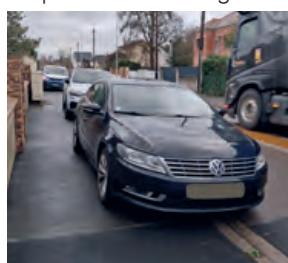
Pour mieux identifier ces situations, **l'harcélomètre** est un outil simple qui permet de repérer les comportements violents ou malsains.

3 PLATEFORMES NATIONALES SONT À VOTRE DISPOSITION



INCIVILITÉS DU QUOTIDIEN : UN ENJEU POUR NOTRE CADRE DE VIE

Dégradations, comportements inappropriés, excès d'individualisme... Les incivilités font malheureusement partie de notre quotidien. Les plus visibles concernent souvent la circulation routière ou les déjections canines, car ce sont celles que nous rencontrons le plus fréquemment lors de nos déplacements. Elles affectent à la fois les piétons et les automobilistes respectueux des règles.



Qui ne s'est jamais indigné par un véhicule garé sur un passage piéton, un déchet abandonné sur la voie publique, ou un propriétaire laissant son chien faire ses besoins sans les ramasser, alors même qu'un règlement municipal existe à ce sujet ?

Ces comportements ne sont pas liés à une question d'éducation ou de milieu social : ils touchent tous les profils. Ils semblent surtout refléter une évolution des attitudes, influencée par un rythme de vie toujours plus rapide, où dominent les réflexes du « tout, tout de suite » et du « moi d'abord ». Pour préserver la qualité de vie dans notre commune, il appartient à chacun d'adopter des gestes responsables et respectueux. Ensemble, changeons nos habitudes pour préserver un cadre de vie agréable pour tous.

ZOOM LE CONSEIL MUNICIPAL HARMONISE CERTAINS NOMS DE RUES ET DE CHEMINS

Le Conseil municipal, réuni le 6 octobre 2025, a adopté à l'unanimité une délibération visant à régulariser la dénomination de plusieurs rues, chemins et allées de la commune. Cette décision marque l'aboutissement d'un travail de fond mené depuis plusieurs mois pour améliorer la cohérence du plan de la ville.

DES INCOHÉRENCES RELEVÉES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES

À l'origine de cette démarche se trouvent les constats effectués par la Commission Communale des Impôts Directs dès 2022 : plusieurs voies présentaient des divergences entre les appellations figurant sur les panneaux et celles inscrites auprès des services de l'État. Ces variations, parfois minimes, pouvaient néanmoins entraîner de réelles difficultés dans la localisation des adresses.

Afin d'y remédier, la commission municipale « Urbanisme et Environnement » a examiné l'ensemble des situations litigieuses et proposé des ajustements.

Pour rappel : il appartient au Conseil municipal de choisir, par délibération, les noms des rues, voies et lieux-dits, qu'ils soient communaux ou privés dès lors qu'ils sont ouverts à la circulation (en jaune sur le plan ci-dessous).



AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS

La clarification des dénominations répond à des enjeux du quotidien. Des adresses cohérentes et unifiées facilitent l'intervention des secours, l'accès aux réseaux, la distribution du courrier, les livraisons ou encore l'orientation des visiteurs.

Le Maire et les élus ont également souligné que cette démarche s'inscrit dans un intérêt communal plus large : disposer d'un référentiel d'adresses fiable est essentiel pour la planification urbaine, l'aménagement du territoire et le fonctionnement harmonieux de la ville.

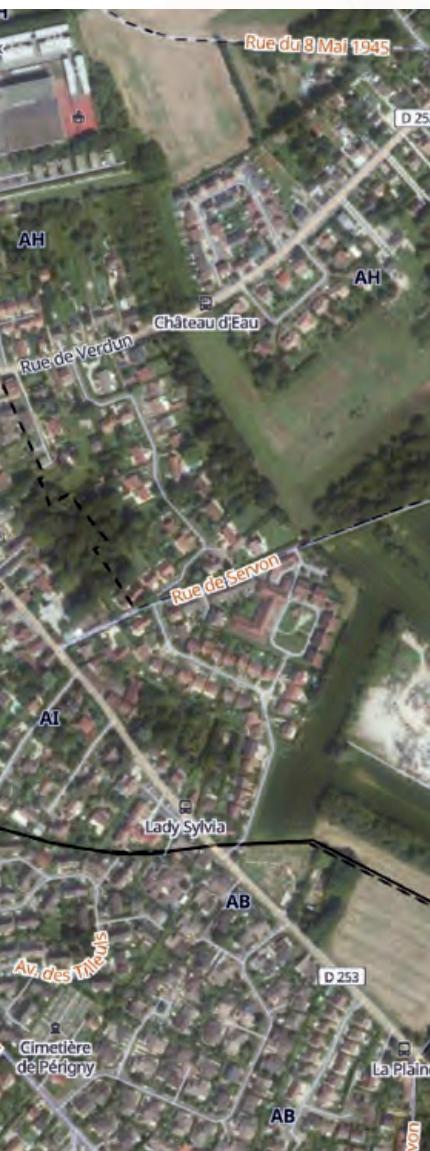


LES NOUVELLES APPELLATIONS VALIDÉES

Le Conseil municipal a approuvé la régularisation des dénominations suivantes :

- **Avenue Paul Doumer** devient **Rue Paul Doumer** ;
- **Sente des Vinots** devient **Sentier du Fort des Vinots** ;
- **Rue du Docteur A. Schweitzer** devient **Rue du Docteur Schweitzer** ;
- **Faubourg des Chartreux** devient **Rue du Faubourg des Chartreux** ;
- **Chemin de la Noirat** devient **Chemin de la Noirat** ;
- **Chemin des Sources Saint-Thibault** devient **Chemin des Fontaines Saint-Thibault** ;
- **Chemin des Vinots** devient **Rue du Chemin des Vinots** ;
- **Allée du Champs de l'Alouette** devient **Allée du Chant de l'Alouette** ;
- **Avenue Henri Dunant** devient **Allée Henri Dunant**.

Ces mises à jour feront l'objet d'une adaptation progressive de la signalisation, des plans communaux et des bases de données administratives durant l'année 2026. Les habitants concernés seront informés en amont des démarches éventuelles à effectuer.





ACTIONS SOLIDAIRES ET BIEN-ÊTRE : CE QUE LE CCAS VOUS PROPOSE

UNE JOURNÉE ENTRE GOURMANDISE ET PATRIMOINE À MONTARGIS

Le mardi 7 octobre 2025, le CCAS a organisé une sortie automnale à Montargis, surnommée *la Venise du Gâtinais*.

La journée a commencé à l'Office de Tourisme, qui a accueilli les quarante participants avec une collation. La matinée s'est poursuivie par la visite de la Maison Mazet, célèbre pour ses Praslines. Ils ont pu découvrir les secrets de fabrication de cette spécialité locale avant de se régaler lors d'une dégustation. La visite de l'église Sainte-Madeleine a ensuite permis d'admirer son architecture et de mieux comprendre l'histoire de la ville.

L'après-midi a offert un moment de détente au fil de l'eau avec une croisière sur le canal de Briare, l'occasion de découvrir Montargis sous un autre angle. Accompagnés d'un guide tout au long du parcours, les participants ont pu aussi observer le fonctionnement des nombreuses écluses de la ville.

Pour clore cette belle journée, une ultime touche gourmande nous attendait à l'Office de Tourisme : la dégustation des célèbres « crottes de chien », amusantes spécialités chocolatées locales.



STÉPHANIE LENOIR : NOUVELLE RESPONSABLE DU CCAS

Depuis près de 20 ans, Stéphanie est au service de la commune de Mandres-les-Roses. Arrivée en tant que directrice des centres de loisirs, elle a progressivement évolué pour devenir adjointe au service Enfance-Jeunesse-Population. Elle a aujourd'hui saisi l'opportunité de rejoindre le CCAS en tant que responsable : « *Je souhaite apporter ma contribution au CCAS en accompagnant les habitants dans leurs démarches et en initiant des projets et ateliers qui favorisent le lien social et préviennent l'isolement et l'exclusion.* »

CALENDRIER

- Ateliers équilibre : tous les mercredis à partir du 7 janvier 2026
- Ateliers Prévention des chutes : tous les mardis à partir du 20 janvier 2026
- Galette des séniors : jeudi 22 janvier 2026
- Crêpes party : jeudi 19 février 2026
- Conférence « Bienvenue à la retraite » : vendredi 20 février 2026
- Ateliers nutrition : les 9 mars et 18 mai 2026
- Ateliers « Bienvenue à la retraite » : tous les vendredis à partir du 13 mars 2026



VŒUX DU MAIRE

Vendredi 16 janvier 2026, à 19h – Salle d'Orléans



Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux aux Mandriens. Cet évènement sera l'occasion de revenir sur l'année 2025 et de faire le point sur l'ensemble du mandat.



SPECTACLE ARCHIPEL

Samedi 7 février 2026 à 15h – Salle d'Orléans

« Qu'est-ce que je peux faire ? Je sais pas quoi faire... »

À force de se poser cette question, Juliette bascule dans son imaginaire : **l'Archipel**.

De son ennui naît l'envie d'agir, de créer et de rencontrer les personnages qui peuplent ce monde intérieur. Ce voyage, loin des écrans, l'amène à prendre conscience de nouveaux enjeux et à s'engager avec ses nouveaux compagnons pour lutter contre la mystérieuse crise climatique qui menace l'Archipel.

Gratuit

À partir de 3 ans

CONCERT DE LA FEMME

Dimanche 8 mars 2026 à 15h – Eglise Saint-Thibault



Depuis leur enfance, ces chanteuses-musiciennes s'inspirent des sons des Terres Celtes pour raconter, à travers leurs chants, histoires d'amour, rêveries, regrets et liens à la nature. Du répertoire traditionnel aux compositions originales, en passant par des chants médiévaux et des musiques de films, **Araëlle**

vous transporte hors du temps grâce à l'alliance de leur voix et de leurs instruments : harpe celtique, guitare, flûtes et bodhrán.

Gratuit



MICRO-FOLIE

Mercredi 21 au mercredi 28 janvier 2026 – Ferme de Monsieur

Dans le cadre de la résidence Micro-Folie, la Ferme de Monsieur accueille du 21 au 28 janvier 2026 une programmation spéciale Marionnettes d'Asie avec la compagnie Bas les Pattes.

De l'Inde au Japon, venez découvrir ces marionnettes uniques à travers une exposition gratuite, ainsi que des ateliers et spectacles pour petits et grands :

- **Mercredi 21 janvier à 15h**
 - **Salle de la bergerie** : Atelier calligraphie & ombres chinoises
- **Samedi 24 janvier à 20h**
 - **Salle d'Orléans** : Spectacle "Le songe d'une nuit d'été"
- **Mercredi 28 janvier à 15h**
 - **Salle de la Bergerie** : Spectacle d'ombres chinoises "Rêvant d'immortalité dans une chaumière"

Plus d'informations sur www.mandreslesroses.fr



FESTIVAL DE TRÈS COURTS-MÉTRAGES "REGARDE ICI"

Dimanche 29 mars 2026 – Centre culturel La Rue

Le concours annuel "Regarde ICI" revient pour sa cinquième édition avec pour thème "**La Liberté**". Ouvert aux cinéastes amateurs, il permet de partager de très courts-métrages avec un public de curieux et de cinéphiles.

Les meilleurs films seront sélectionnés par un jury de professionnels et de personnalités de la culture, avant d'être présentés lors de la cérémonie officielle de remise des prix, le **dimanche 29 mars 2026** au centre culturel La Rue (38 rue François Coppée, Mandres-les-Roses).

Envoyez vos films dès maintenant grâce au formulaire disponible sur le site de la ville. Vous avez jusqu'au **samedi 28 février pour participer** !

Plus d'informations sur www.mandreslesroses.fr

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la commune Mandres-les-Roses réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier jusqu'au 14 février 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du Maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2026 : contactez la Mairie de Mandres-les-Roses au 01 45 98 88 34

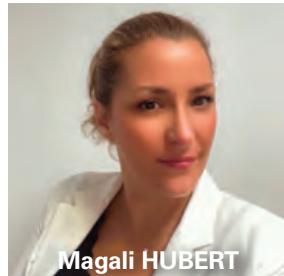
Trombinoscope des agents recenseurs recrutés par la mairie de Mandres-les-Roses



Amélia BURELLE



Issa HOSNI



Magali HUBERT



Téo LESAGE



Noa SINGAINY



Jean-Christophe
JACQUIN-DORVILLE



François MACHTO



Pourquoi êtes-vous recensé ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Qui traite les informations du recensement ?

Seul l'I.N.S.E.E. (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) traite les données issues du recensement.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie de Mandres-les-Roses au 01 45 98 88 34

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

ION COMMENCERA LE 15 JANVIER



Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale
(le logement que vous occupez quotidiennement).



Et si je ne suis pas chez moi ?
Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

**Je suis étudiant.
Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?**



Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.

Je suis étranger. 
Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.

Militaire, je vis dans une caserne.



Vous êtes recensé dans votre caserne.

Je vis dans une habitation mobile.



Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.

J'habite dans un logement communautaire.



(maison de retraite, internat, cité universitaire, etc.)
Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'informations sur

 le-recensement-et-moi.fr



1 SIGNALÉTIQUES

- Installation de panneaux fléchés :
rue François Coppée, rue Auguste Dupin
et rue du 8 mai 1945
(DECAUDIN) 3000 € TTC



3 RUELLE DES CHAMPS

- Création d'une voie partagée
(SO.TRA.BA) 90 000 € TTC



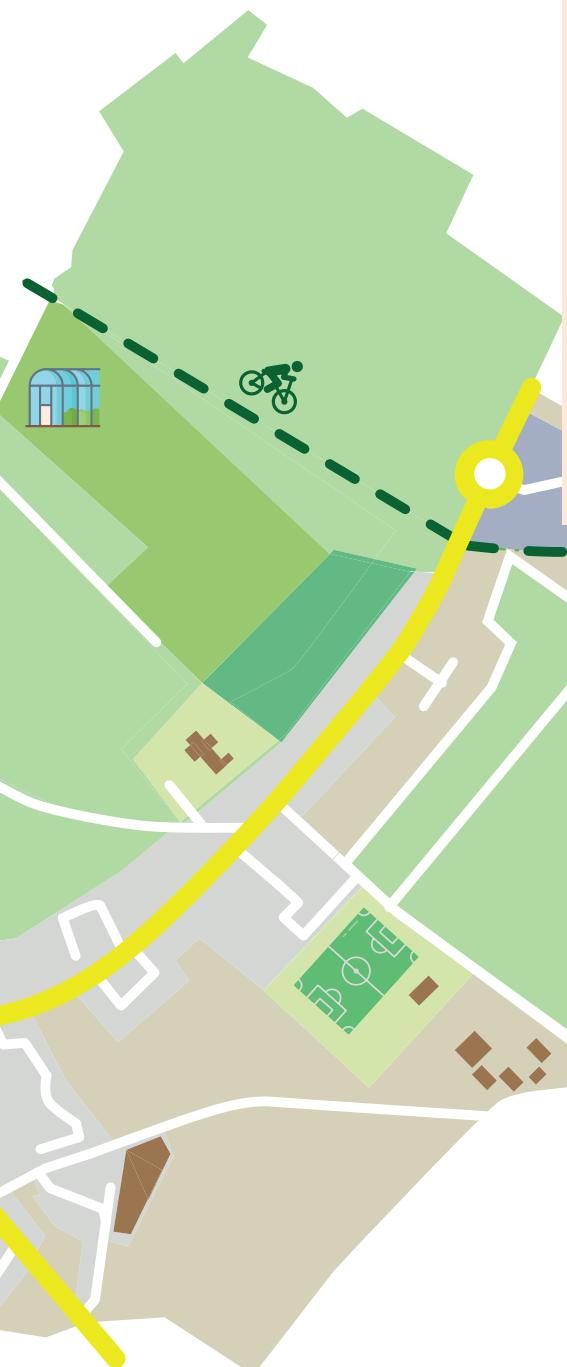
2 FERME DE MONSIEUR

- Pose d'un revêtement en grave filtrant
(ADV) 42 720 € TTC



4 PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

- Pose d'un portique à l'entrée du parking
(ADV) 7 000 € TTC



5 ILLUMINATION DE NOËL

- **Pose des illuminations de Noël :**

rue du Général Leclerc, Cour de Ferme, Place du Général de Gaulle, rue des Roses, école des Charmilles.

(ENGIE INEO) 13 000 € TTC



6 RUE AUGUSTE DUPIN

- **Nettoyage d'encombrants contenant de l'amiante**

(BIGBENNE) 9 500 € TTC

7 CENTRE-VILLE

- **Désherbage des trottoirs :** rue du Général Leclerc, rue Cazeaux, rue de la Croix Rouge, rue des Roses, rue Henriette Fougasse

(SIVOM) 1 031 € TTC

TROIS ÉTABLISSEMENTS À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR À MANDRES-LES-ROSES

La vie commerçante de Mandres-les-Roses repose sur des adresses de proximité qui contribuent chaque jour à l'animation du centre-ville. Trois d'entre elles se distinguent par leur accueil, leur dynamisme et la diversité des services qu'elles proposent.

LE ROYAL – BAR-TABAC



Situé au cœur de la commune, **Le Royal** est avant tout **un bar de quartier convivial**, tenu depuis cinq ans par un couple particulièrement apprécié pour sa gentillesse et son sens du contact. Leur présence chaleureuse donne au lieu une atmosphère familiale où chacun se sent rapidement chez soi. Le café, spacieux, accueille aussi bien les habitués du matin que les clients venus feuilleter la presse ou tenter leur chance aux jeux de la Française des Jeux.

Le Royal est ouvert du mardi au vendredi, de 7h à 14h puis de 16h à 19h30, mais également le samedi en continu de 8h à 19h30 et le dimanche matin de 9h à 13h30. Le lundi reste leur jour de repos.

La fréquentation y est régulière, avec un regain d'activité le week-end. En plus du service au bar, l'établissement propose la vente de tabac, de presse, de magazines, de jeux d'argent et même quelques jouets pour enfants.

LE MANDRES-LES-ROSES – BAR PMU

Au 2 rue de Boussy, **Le Mandres-les-Roses** est un **bar PMU incontournable**, animé par une même famille depuis 2011. Les quatre membres de l'équipe se relaient chaque jour pour offrir un accueil chaleureux et un environnement convivial qui font la réputation de l'établissement. Des travaux de rénovation ont permis d'en faire un lieu agréable, où l'on peut boire un verre, regarder les courses ou échanger quelques mots avec les habitués.

Ouvert tous les jours de 7h à 21h, le bar PMU attire davantage de clients lorsque le temps est au beau fixe. Comme beaucoup d'établissements de jeux, sa fréquentation reste sensible au pouvoir d'achat, qui influence les habitudes de loisirs. Malgré tout, le caractère familial du lieu et l'accueil attentif de l'équipe permettent de fidéliser une clientèle variée.

Une large place est consacrée aux jeux : tiercé, courses, loto... L'ambiance passe de la concentration lors des paris à une atmosphère détendue entre deux tirages.



GRILL ISTANBUL

Au 12 rue de Brie, le **Grill Istanbul** est devenu en quelques années un repère apprécié pour la restauration rapide.

Installés depuis 2015, les propriétaires proposent une carte généreuse et diversifiée : kebabs, hamburgers, tacos, plats en assiette, salades... Cette variété séduit une clientèle très large, allant des jeunes aux familles, en passant par les habitants cherchant un repas rapide et pratique. Quelques tables permettent de manger sur place, mais la majorité des commandes s'effectue à emporter, notamment en soirée.

Ouvert tous les jours de 10h30 à 22h, l'établissement connaît une fréquentation en légère hausse, reflet de sa popularité croissante.



TROIS LIEUX, TROIS AMBIANCES, UN MÊME ESPRIT DE PROXIMITÉ

Qu'il s'agisse du bar chaleureux du Royal, du bar PMU animé de la rue de Boussy ou de la restauration rapide conviviale du Grill Istanbul, chacun de ces établissements contribue à sa manière au dynamisme de Mandres-les-Roses. Ils offrent des espaces de rencontre, de détente ou de restauration, et participent pleinement à la vie quotidienne de notre commune.



L'ASSOCIATION DE PHOTOS DE MANDRES (AFCM)

L'exposition de l'AFCM, organisée au mois de novembre, était sur le thème des métiers. À cette occasion, les visiteurs ont élu les trois photos suivantes :

Président : Georges FRISELLA
Tél. : 01 45 98 84 61



1^{er} prix : Patrice Vincent



2^e prix : Georges Guellaen



3^e prix : Daniel Hanower

LE CHŒUR POLYVOCE

Créé à Mandres en 2012 sous la direction de Véronique Genissel, le Chœur adultes Polyvoce propose un répertoire varié :

- Musique classique, chansons françaises, comédies musicales
- Musique du monde (russe, brésilienne, africaine...)
- Œuvres complètes : Requiem, Magnificat, messes

Le chœur est également ouvert aux échanges avec d'autres chorales, en France et à l'étranger (par exemple en Allemagne).

Il participe à des concerts caritatifs, comme le Téléthon, et soutient diverses causes.

Les répétitions ont lieu le **lundi soir de 20h30 à 22h30** à la salle de la Bergerie, Ferme de Monsieur. Vous pouvez essayer 2 à 3 séances avant de vous engager.

La seule motivation nécessaire : **avoir envie de chanter !**

Président : Denis STIENNE
Vice-présidente : Anny ANGLO
Tél. : 06 15 42 69 76
Mail : anny.anglo@sfr.fr





Associations

LE COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes participe activement aux grands rendez-vous de la commune : Carnaval, 14 Juillet, fête des associations ou encore animations de Noël. Il organise également des soirées conviviales telles que la Choucroute, le Beaujolais nouveau ou la Saint-Sylvestre.

Composé uniquement de bénévoles, le comité réunit des habitants motivés et engagés.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe, l'Assemblée générale se tiendra le **6 février 2026** à la Mairie de Mandres-les-Roses.

Président : Gérard DERIDDER

Tél : 06 79 66 28 05

Mail : cdfmandres94@free.fr

Photo : Associations-Comité-fêtes

FCPE DE MANDRES-LES-ROSES



Avec un taux de participation aux élections de 72,5 % en élémentaire et de 68,6 % en maternelle, la FCPE poursuit son accompagnement auprès des familles et apporte des suggestions sur le fonctionnement de l'école : **restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants.**

Président : Nicolas GOMES DE CARVALHO

Site internet : www.parentsdemandres.fr

Mail : fcpe.mandres@gmail.com

MANDRI'PATCH

Si vous nous suivez sur Instagram, vous savez que nos centres d'intérêt sont variés... mais toujours autour du fil !



Le mercredi 12 novembre, nos adhérentes ont participé à un atelier crochet offert par l'association à la mercerie « Le Fil d'Ariane » à Lésigny. Débutantes et plus expérimentées ont commencé à confectionner un sac dans une ambiance conviviale. Les ateliers du matin et de l'après-midi étaient ponctués d'un agréable repas à la brasserie voisine.

Une très belle journée que nous n'hésiterons pas à renouveler !

Présidente : Danièle GOUDARD

Tél : 06 67 32 54 12

Mail : mandripatch.club1@gmail.com



LA COMPAGNIE THÉÂTRALE LES 3 COUPS

La compagnie théâtrale Les 3 Coups présente « **Prêts pour Broadway** » les **30 et 31 janvier** à 20h30 à la Salle d'Orléans.

Entrée gratuite, participation au chapeau.

Président : Eric THIALON

Tél : 06 61 75 94 96

Mail : thialon.eric@wanadoo.fr

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES 94 (UIA94)

Pour 2026, l'UIA94 propose de nouveaux cours variés : « *Les femmes prennent le pinceau* » à Limeil-Brévannes (19/01), « *Constituants fondamentaux de la matière* » et « *Histoire de l'astronomie* » à Boissy-Saint-Léger (03/02 et 10/03), « *Qualité de service dans les transports* » à Sucy (10/03) et « *Le rêve dans la peinture* » en visioconférence (01/04).

De nouvelles conférences sont également prévues, gratuites pour les adhérents, toutes à 14h30 : peinture persane, Elisabeth II et la France, Second Empire, épopees vikings, vitrail et matière noire.

Inscriptions et infos sur uia94.fr

Présidente : Renée ESTOURNET

Tel : 06 15 35 34 40

Mail : uia94.plateaubriard@gmail.com



L'AMAP DES ROSES

Manger local et bio, soutenir les paysans du coin !

C'est possible... et juste à côté de chez vous !

Si vous souhaitez découvrir des **légumes bio, de saison et cultivés** à Mandres, vous pouvez commander un panier pour tester la production locale. Tous les légumes sont cultivés directement sur la ferme, sans intermédiaires ni produits venant d'ailleurs.

Connaissez-vous l'AMAP des Roses ?

AMAP signifie Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne, un moyen simple de soutenir les producteurs locaux tout en mangeant sain et de saison.

Présidente : Anny ANGLO

Tél : 06 15 42 69 76

Mail : anny.anglo@sfr.fr

Nathy FALGUEYRAC : 06 75 52 58 13 - nathy.falguerac@orange.fr



BILLARD CLUB DE MANDRES LES ROSES (AMCV)

Les 8 et 9 novembre 2025, nos champions Jean Marie Pot, Terry Lengrand, Olivier Lacroix, Frédéric Vittori, Claude Pacetti et Jean Reverchon (triple champion du monde) ont participé au Tournoi National Master de Billard Artistique à Florange (Lorraine).

Le **club de billard "français"**, également appelé billard carambole, vous accueille tous les jours. N'hésitez pas à nous contacter pour venir jouer ou découvrir ce sport d'adresse et de précision.

Tél. : 06 14 16 99 27 ou 06 82 11 62 21



L'ASSOCIATION LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES (ALPE)

L'Association Laïque des Parents d'Élèves (ALPE) agit dans l'intérêt des élèves du collège Simone Veil de Mandres-les-Roses. Composée de parents bénévoles, engagés et à l'écoute, elle œuvre pour la réussite et le bien-être de tous.

Ses objectifs : soutenir les projets éducatifs et mener des actions solidaires au profit des collégiens.



Cette année, la nouvelle équipe de l'ALPE a participé au cross du collège, ainsi qu'à l'exercice PPMS. En vue des séjours au ski des classes de 5^e et 4^e, l'association a versé un don de 600 € et organisé une collecte de vêtements de ski. Cette opération a rencontré un vif succès, et l'ALPE remercie chaleureusement tous les donateurs.

Elle était également présente lors de la remise du Diplôme National du Brevet (DNB), du Certificat de Formation Générale (CFG), ainsi qu'au marché de Noël.

Présidente : Djaouida BEAUMER

Tél : 06 74 71 85 43

Mail : alpe.csv@gmail.com

CLUB DE L'AMITIÉ



Nous remercions tous nos membres pour leur participation à nos sorties et à notre repas.

Le club est ouvert à toutes les personnes retraitées de la commune et des communes voisines. Il propose des sorties, des jeux le **jeudi après-midi à la salle Pierre Nicol**, ainsi que diverses animations.

Le programme des deux premières sorties de l'année 2026 sera présenté lors de l'Assemblée Générale le 3 février 2026.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons une bonne et heureuse année 2026.

Président : Thierry BARILLOT

Tél : 06 88 23 19 16

Mail : clubamitiesmandres94@outlook.fr

GFCM PÉTANQUE



La saison 2025 a été riche pour le GFCM Pétanque de Mandres-les-Roses et ses 62 licenciés engagés au niveau départemental et régional.

Parmi les faits marquants : lors des championnats départementaux, une équipe est **vice-championne** en Triplettes Promotion et nous sommes quarts de finaliste en Doublettes Mixtes et Triplettes Vétérans. Nous finissons **5^e du classement** des 45 clubs du 94. Bradley Caplot termine premier joueur Promotion du Val-de-Marne en 2025. Concours officiels 2026 : Doublettes Vétérans (25 mars et 14 avril) et Triplettes Promotion (30 mai).

Assemblée générale : samedi 10 janvier 2026 à la Bergerie (Ferme de Monsieur).

Président : J-Pierre MONNIER-BOURDIN

Tel : 06 31 90 91 55

Mail : monnierbourdin.jppe@orange.fr

Une bibliothèque est un hôpital pour l'esprit.

COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES



ROMAN

Les Influentes

ADÈLE BRÉAU

Qui aurait pu prédire le destin d'Anne, mère au foyer passionnée de couture qui propose ses créations en ligne, le jour où une star planétaire apparaît portant une de ses combi-shorts ? Certainement pas Blanche, patronne du magazine féminin Attitude, revenue de tout et de tous, pressurisée par ses actionnaires chinois, et déterminée à dissimuler ses fêlures. Peut-être davantage Myrtille, jeune styliste bourrée de talent et convaincue que les réseaux sociaux sont le nouvel Eldorado du secteur. À travers ces portraits de...



ROMAN POLICIER

A couper le souffle

ALEXIS LAIPSKER

Le nouveau thriller événement d'Alexis Laipsker ! Sous terre, personne ne vous entendra crier Enlevée. Séquestrée. Enterrée vivante. Elle n'a que dix-sept heures à vivre. Le commissaire Venturi est sur le fil du rasoir...



JEUNESSE

La vallée des dinosaures

MARY POPE OSBORNE

Tom et sa sœur, Léa, sont projetés au temps des dinosaures ! Fascinés, ils explorent ce monde peuplé de créatures bizarres et gigantesques...

jusqu'au moment où ils se retrouvent face à un tyranosaure !

LA MÉDIATHÈQUE DE MANDRES-LES-ROSES PRÉPARE SON OUVERTURE !

L'ambitieuse opération de réhabilitation du site « Charles de Gaulle », menée par Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) en lien avec les équipes de la ville de Mandres-les-Roses, a bien avancé. Malgré un retard lié à divers aléas sur le chantier, les interventions sont entrées dans leur toute dernière phase.

Pour rappel, le projet consiste à réhabiliter l'ancienne école de la commune construite dans les années 1880 afin d'y installer une médiathèque et une micro-crèche. Le bâtiment principal a été conservé et valorisé, et une extension a été créée afin d'y intégrer des escaliers, un ascenseur et des sanitaires modernes avec une particulière attention prêtée pour garantir une parfaite accessibilité à tous les publics.

La nouvelle médiathèque, gérée par GPSEA, aura une surface de 270m² et viendra parachever le maillage culturel à l'échelle du Plateau Briard à côté de la médiathèque de Villecresnes et de celle de Marolles-en-Brie. Ouverte 20h par semaine, elle comprendra également un espace public numérique et une salle d'animation. Elle sera pourvue de l'ensemble des services et équipements modernes (automate de prêt, boîte de retour), et reliée par navette aux autres médiathèques du territoire. Ainsi, via le dispositif « Mon livre vient à moi », les Mandriots auront accès à un catalogue varié de plus de 800 000 références régulièrement actualisées (livres, CD, DVD, presse...).



Horaires de la future médiathèque :

- Mardi 15h-18h
- Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h
- Vendredi 15h-18h
- Samedi 10h-12h30 / 13h30-18h

L'ouverture de l'équipement est prévue pour février 2026.

La date exacte sera communiquée par le biais du site Internet de la ville et des réseaux sociaux ; ouvrez l'œil !



LA CROIX ROUGE OU CROIX ROBERT : UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE LOCALE

L'histoire de la Croix Rouge remonte à l'an 1497. À cette époque, le vicaire de Villegresnes venait lever le corps d'un vigneron du Bout d'En-Haut, nommé Robert. Alerté, le curé de Mandres, qui avait administré les derniers sacrements à son paroissien, décida de s'opposer au transfert de la dépouille à Villegresnes.

Au croisement de l'allée des Ormes et de la route de Paris, le clergé rejoignit le convoi. La confrontation dégénéra rapidement en invectives, injures et coups, et Guillemot, un chantre de Mandres, fut mortellement blessé.

Suite à cet incident, et sur décision de l'évêque, la paroisse de Villegresnes fut condamnée à ériger une croix à ses frais.

Cette croix, peinte au XVII^e siècle de la couleur du sang, fut appelée Croix Robert, puis Croix Rouge. Elle symbolise à la fois le drame survenu et les tensions persistantes entre la jeune paroisse de Mandres, créée en 1476, et ses voisines, Boussy et Villegresnes. Pendant plus de deux siècles, Villegresnes revendiquera les revenus du culte du haut de Mandres, et la Croix Rouge, située à un carrefour important, marque encore ces anciennes limites.

La commune possède également une croix verte, située au croisement de la rue René Thibault et de la rue Paul Doumer. Ces croix, aux entrées de la ville (Brunoy et Villegresnes), témoignent du riche patrimoine historique de Mandres-les-Roses.





PERMANENCE DES ÉLUS

Prise de rendez-vous :
01 45 98 74 34 ou en ligne
sur le site de la ville

Yves THOREAU

Maire de
Mandres-les-Roses
Reçoit sur rendez-vous



Pascale PARRINELLO

Adjointe au Maire
en charge de la Culture,
de la Communication et
Lecture Publique
Reçoit sur rendez-vous



Philippe FISCHER

Adjoint au Maire
en charge des Finances,
Administration Générale,
Economie, Production
Locale et Ressources
Humaines
Reçoit sur rendez-vous



Elisabeth JEGU

Adjointe au Maire
en charge de l'Habitat
et du Logement
Reçoit sur rendez-vous



Pierre HOUDEBINE

Adjoint au Maire
en charge des Travaux,
Espaces-verts, Cimetière
et Sécurité
Reçoit sur rendez-vous



Jacqueline SAUNIER

Adjointe au Maire en
charge de l'Enfance et de
l'Education
Reçoit sur rendez-vous



Jean-François GRAMPEIX

Adjoint au Maire
en charge
de la jeunesse, Sports,
Fêtes et Cérémonies
Reçoit sur rendez-vous



Alain TRAONOUEZ

Adjoint au Maire
en charge de
l'Urbanisme et
de l'Environnement
Reçoit sur rendez-vous



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 OCTOBRE 2025

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Propos liminaires > Procès-verbal du conseil municipal du 23 juin 2025 > APPROUVE

Propos liminaires > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal > PREND ACTE

N°DEL_2025_22 > Rapport d'activité et compte administratif pour l'exercice 2024 du syndicat mixte du secteur central du Val-de-Marne (Infocom'94) > PREND ACTE

N°DEL_2025_23 > Rapport d'activité pour l'exercice 2024 du syndicat intercommunal à vocation multiple de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts (S.I.V.O.M) > PREND ACTE

N°DEL_2025_24 > Rapport d'activité pour l'exercice 2024 du syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile-de-France (S.I.G.E.I.F) > PREND ACTE

N°DEL_2025_25 > Rapport d'activité pour l'exercice 2024 du service public de l'assainissement – syndicat mixte pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) > PREND ACTE

N°DEL_2025_26 > Modification de la délibération n° 42/2021 et désignation des membres de la commission de délégation de service (CDSP) > APPROUVE

ENFANCE

N°DEL_2025_27 > Convention d'utilisation de la piscine des Dauphins du syndicat intercommunal du Lycée de Limeil-Brévannes par la Ville de Mandres-les-Roses au bénéfice de l'école élémentaire les Charmillés > APPROUVE

N°DEL_2025_28 > Renouvellement du projet éducatif territorial « Plan mercredi » 2026/2029 > APPROUVE

URBANISME

N°DEL_2025_29 > Volonté de la commune de solliciter l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) pour l'application du permis de louer > APPROUVE

N°DEL_2025_30 > Régularisation de changements de dénomination de rues à Mandres-les-Roses > APPROUVE

Retrouvez le détail des délibérations
sur le site de la ville en scannant le QR Code





Groupe Proximité, réalisme et intérêt général

Chères Mandrionnes et Mandrions,

Après les nombreux événements de la rentrée, octobre n'a pas été en reste avec une belle mobilisation cette année encore dans le cadre d'Octobre Rose pour collecter vos dons. Contributions, précieuses et généreuses remises à la Ligue contre le Cancer. Ensemble, par ces gestes solidaires, nous participons à un même combat : celui contre le cancer du sein.

La commémoration du 11 Novembre, le marché de Noël et le Noël des Mandrions auront également constitués des temps forts de cette fin d'année. Noël et le Jour de l'An auront, nous vous le souhaitons, permis de partager des moments de joie et de bonheur.

Aussi, en ce mois de janvier 2026, en pleine période pré-électorale, nous tenons juste à vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu'à vos familles et vos proches, une année de paix, de santé et de prospérité.

Les élus de la majorité municipale

Groupe Réussir ensemble

Madame, Monsieur, Chers Mandrions,

Alors que l'année 2025 s'achève, les élus du groupe « Réussir ensemble » tiennent à vous adresser leurs vœux les plus sincères et chaleureux pour ces fêtes de fin d'année.

Notre engagement en tant que groupe d'opposition consiste avant tout à porter une voix alternative, exigeante et constructive au service de l'intérêt général.

Nous vous remercions pour votre confiance et votre soutien, qui nous motivent chaque jour à œuvrer pour améliorer la vie quotidienne dans notre commune.

A cet égard, nous avons reçu de nombreux messages d'interrogation et de mécontentement à propos de la fermeture de la Poste.

Comme nombre d'entre vous, nous sommes en total désaccord avec cette décision unilatérale de l'établissement public LA POSTE.

N'hésitez pas à continuer de nous faire part de vos questions et de vos idées via notre adresse mail reussirensemblelr@gmail.com.

Pour l'heure, nous souhaitons que ces fêtes vous apportent joie, repos et sérénité, et que 2026 soit une année de progrès, de santé et de réussite pour tous.

Avec toute notre énergie et nos meilleurs vœux.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Vos élus du groupe Réussir Ensemble

Nathalie Guesdon, Stéphane Deysine, Cécile Sabatier, Philippe Salle, Pascale Cetlin, Georges Martins

Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques. En aucun cas, le directeur de la publication et la ville ne peuvent effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.



NAISSANCES

SEPTEMBRE

- RENAULT Noah
- MARTINS PINTO KOUOTOU Tiago
- FISCHER Keylio



DÉCÈS

SEPTEMBRE

- MONIN Jean-Claude
- MARCÉ Véronique épouse COLSON
- TEYSEDOU Madeleine veuve PERRAUDIN
- WALLEZ Nicole veuve VANHEUVERSWYN
- ADAMO Giacomo
- MLYNARCZYK Léon
- GAUDRY Amélie



MARIAGES

SEPTEMBRE

- DOMINGOS Toni / BLIN Mélanie
- ROULAND Jean-Paul / POTIER Sabine



OCTOBRE 2025

- CHESNEL Odile épouse LEVILLAIN
- TORDJEMANN Juliette veuve HUGUET
- GRILLOT Denise veuve BRUEL
- FERNANDEZ Adèle veuve VIANA



URGENCES / Numéros utiles

Pompiers 18

Centre de secours Villecresnes 01 45 99 08 74

SAMU 15

Police secours 17

Commissariat Boissy-Saint-Léger 01 45 10 71 50

Police municipale intercommunale :
1 bis rue de la fontaine Santeny

..... 01 85 78 79 10

..... 06 99 71 77 13

Numéro d'urgence européen 112

S.O.S. médecins à domicile 94 0 825 00 15 25

AGENDA

JANVIER 2026

Concert Les Accordances

Samedi 10

> 20h30

Organisé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans

Vœux du Maire

Vendredi 16

> 19h

Organisés par la Mairie
Salle d'Orléans

Galette des séniors

Jeudi 22

> 14h-16h30

Organisée par le CCAS
Salle d'Orléans

Exposition Guignols

(Micro Folies)

Vendredi 23 – samedi 24

Organisée par le GPSEA
Salle de la Bergerie

Spectacle de marionnettes

– Le songe d'une nuit d'été

Samedi 24

> 20h

Organisé par la Mairie
Salle d'Orléans

Atelier « Prévention

des chutes »

Mardi 27

> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle d'Orléans

Représentations théâtrales

« Prêts pour Broadway »

Vendredi 30 – Samedi 31

> 20h30

Organisées par Les 3 coups
Salle d'Orléans

JANVIER - FÉVRIER - MARS

FÉVRIER 2026

Atelier « Prévention des chutes »

Mardi 3

> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Spectacle jeunesse – Archipel

Samedi 7

> 15h

(à partir de 3 ans)

Organisé par la Mairie
Salle d'Orléans

Atelier « Prévention des chutes »

Mardi 10

> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Concert Twenty Two et Harmonie des Gués de l'Yerres

Samedi 14

> 20h30

Organisé par La Scène Ouverte
Salle d'Orléans

Atelier « Prévention des chutes »

Mardi 17

> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Crêpes Party

Jeudi 19

> 14h-16h30

Organisée par le CCAS
Salle d'Orléans

Atelier « Prévention des chutes »

Mardi 24

> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

MARS 2026

Atelier « Prévention des chutes »

Mardi 3

> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Concert Celtic pour la journée de la Femme avec la compagnie Araëlle

Dimanche 8

> 15h

Organisé par la Mairie
Eglise Saint-Thibault

Commémoration aux Morts pour la France durant la guerre d'Algérie et le combats au Maroc et en Tunisie

Mercredi 19

> 11h

Place du Général de Gaulle

Festival « Regarde ici » de très courts métrages

Dimanche 29

> 15h

Organisé par la Mairie et le centre
culturel La Rue
Centre culturel La Rue

RECEVEZ VOTRE MAGAZINE PAR COURRIEL

La ville de Mandres-les-Roses s'engage à réduire son empreinte écologique. Participez vous aussi à cet effort en recevant votre Mandr'info en version dématérialisée. Envoyez vos coordonnées (nom, adresse postale et adresse mail) à communication@mandreslesroses.fr

Nous vous enverrons un autocollant à apposer sur votre boîte aux lettres. Il permettra au distributeur de connaître votre choix.

Le magazine vous sera envoyé par courriel au moment de la distribution.



**Votre Maire, Yves THOREAU,
le Conseil Municipal,
et les agents municipaux
vous présentent leurs**

*Meilleurs voeux
2026*

**Cérémonie des voeux
Vendredi 16 janvier - 19H
Salle d'Orléans - Ferme de Monsieur**

